

La nouvelle traduction du *Missel Romain*

Frère Henri Delhougne, o.s.b.

La révision de la traduction du *Missel romain* a été demandée à tous les évêques du monde par l'autorité supérieure du Rite romain, la Congrégation pour le culte divin, en 2001. Son principe est que « la traduction des textes de la Liturgie romaine n'est pas une œuvre de créativité, mais qu'il s'agit plutôt de rendre de façon fidèle et exacte le texte original. » En d'autres termes, toutes les traductions doivent se rapprocher davantage du texte original latin. Le but est de favoriser « l'identité et l'unité d'expression du Rite romain comme une manifestation de l'unité ecclésiale » (document *Liturgiam authenticam*).

Dans les diverses langues, les conférences épiscopales se sont mises au travail selon des rythmes variés. On dispose enfin du texte approuvé pour la langue française, à la suite d'une procédure longue, comportant plusieurs votes des évêques, accompagnés de corrections, et suivis de la confirmation par Rome.

Plus grande fidélité à l'original latin

Tous sont invités aujourd'hui à jouer le jeu de la mise en œuvre du nouveau texte. Il a été mis au point par une équipe francophone internationale, composée d'un évêque et de plusieurs experts en liturgie, en latin et en langue française. Pendant les séances, on commençait par lire le texte latin, puis une traduction littérale préparée par des philologues, ensuite le texte du *Missel* français en usage, que l'on comparait à l'original latin. Lorsque cette traduction en disait plus que le latin, elle a été élaguée. Lorsqu'elle omettait des éléments du texte latin, on les a ajoutés, tout en veillant au style et à

son impact pastoral. Mais surtout on se demandait: 1– Est-elle fidèle? Exprime-t-elle le sens d'une manière juste? 2– Emploie-t-elle un vocabulaire et une syntaxe qui ne soient pas vieillots, mais assez clairs et accessibles à tout chrétien? Tout devait être formulé dans un style simple et coulant.

Des fruits inattendus

Les limites de cet article ne permettent de donner que quelques exemples. Mais on peut signaler que la recherche de la fidélité a porté des fruits inattendus. Par exemple, le texte latin parle de « *pietas* ». Il est difficile de dire qu'à notre égard Dieu est pieux ou dévot! C'est l'être humain qui pratique la piété envers Dieu, non l'inverse. Une recherche plus approfondie a permis de découvrir que « *pietas* » peut se traduire par « tendresse », un peu comme nous parlons de piété filiale. Ainsi, le *Missel romain* mentionne désormais de la tendresse de Dieu à notre égard!

Autre exemple, une prière après la communion qui revenait surtout au temps pascal: « Dieu très bon, reste auprès de ton peuple, car sans toi notre vie tombe en ruine; fais passer à une vie nouvelle ceux que tu as initiés aux sacrements de ton Royaume. Par Jésus. » Or le texte latin ne parle pas de notre vie qui tombe en ruine, ni du Royaume. Le texte révisé propose: « Dans ta bienveillance, reste auprès de ton peuple, nous t'en prions, Seigneur; puisque tu l'as initié aux sacrements du ciel, fais-le passer de ce qui est ancien à la vie nouvelle. Par le Christ, notre Seigneur. »

Bénédition

Dans le récit de l'institution, aux prières eucharistiques I, III et IV, le « *benedixit* » n'est plus traduit par « il le bénit » (le pain), ce qui était un contresens par rapport au récit évangélique. Car la traduction littérale n'est pas « il le bénit », mais « il bénit », ce qui signifie ici « il bénit [Dieu] » dans une longue

prière de louange et d'action de grâce, comme les Juifs le font lors du repas pascal. On dira donc dans la prière eucharistique III : « La nuit même où il fut livré, il prit le pain, en te rendant grâce il dit la bénédiction, il rompit le pain, et le donna à ses disciples. » On retrouve dans cette formule les quatre moments de la liturgie eucharistique : 1– « il prit le pain (puis la coupe) » : cela correspond à la préparation des dons (offertoire); 2– « il dit la bénédiction » : la préface et la prière eucharistique; 3– « il rompit le pain » : la fraction du pain; 4– « il le donna à ses disciples » : la communion. ■

(Le frère Henri Delhougne, est moine de l'abbaye Saint-Maurice-de-Clervaux, au Luxembourg. Il a notamment été le coordinateur de la traduction liturgique de la Bible. Il est aussi le coordinateur de la commission du Missel romain.